



Hoche

Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice 2010

HOCHÉ & Associés

5, Place Hoche - 24009 PERIGUEUX CEDEX
Tél. : 05.53.08.88.88 - Fax : 05.53.04.15.89

Rés. Montaigne - Avenue de Selves - 24200 SARLAT
Tél. : 05.53.59.20.89 - Fax : 05.53.28.30.48

SA au capital de 600.000 €
323 265 280 RCS PERIGUEUX
e-mail : hoche@hoche.com
Site : www.hoche.com

**MAISON DE L'EMPLOI
DE L'AGGLOMERATION
PERIGOURDINE**
Exercice clos le 31 Décembre 2010

Ce rapport contient 23 pages

**MAISON DE L'EMPLOI DE
L'AGGLOMERATION PERIGOURDINE**

10 bis Avenue Georges Pompidou
24 000 PERIGUEUX

Mesdames et Messieurs les membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Maison de l'Emploi de l'Agglomération Périgourdine, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion, exprimée ci-après :

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés dans les notes de l'annexe comptable relative aux règles comptables de prise en compte des subventions accordées (paragraphe « Subventions d'exploitation ») ainsi qu'au paragraphe relatif aux faits significatifs de l'exercice.



II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, outre celles ayant donné lieu aux observations ci-dessus, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous nous sommes appuyés sur les travaux, évaluations et contrôles établis par les services et la direction de l'association relatifs aux subventions publiques, ainsi que sur les contrôles réalisés par un cabinet indépendant, notamment afin de déceler et mesurer l'existence de risques de reversement de subvention et être en mesure de quantifier les provisions qui pourraient éventuellement être prises en compte. Nous nous sommes aussi attachés au contrôle des budgets ainsi qu'à la conclusion des conventions quant au financement des exercices à venir.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à PERIGUEUX,
Le 10 juin 2011

**Le Commissaire aux comptes
HOCHÉ & Associés**


Alain LEUGER
Associé

Bilan actif

	Brut	Amort. & Prov.	31/12/10	31/12/09
ACTIFS IMMOBILISES				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissements				
Frais de recherches & développement				
Concessions, brevets, licences, ...	5 960	4 292	1 668	
Fonds commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorp.en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Instal. techn., matériel & outill. indust.				
Autres	51 699	33 923	17 776	24 897
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobil. financières (2)				
Participations				
Créances ratt. à des participations				
Titres imm. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL I	57 660	38 215	19 445	24 897
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières prem. et autres approvision.				
En-cours prod. (biens et services)(a)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes	173 107		173 107	102 833
Créances (3)				
Usagers et comptes rattachés	50 986		50 986	36 007
Autres	239 627		239 627	377 321
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	171 287		171 287	89 002
Charges constatées d'avance (3)	3 262		3 262	2 495
TOTAL II	638 271		638 271	607 660
Charges à répartir sur plus. exer. (III)				
Primes de rembours. des empr. (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	695 932	38 215	657 717	632 557
ENGAGEMENTS RECUS				
Acceptés par les organes compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à faire				
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an				

(a) A ventiler, le cas échéant entre biens, d'une part, et services d'autre part.

HOCHE & Associés
 Société d'Expertise Comptable
 et de Commissaires aux Comptes
 5 Place Hoche
 24009 PERIGUEUX CEDEX
 RCS PERIGUEUX 323 265 280

Bilan passif

	31/12/10	31/12/09
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves	77 187	77 187
Report à nouveau (a)	6 052	- 12 490
Résultat de l'exercice [excédent ou déficit] (b)	- 17 297	18 541
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports		
- Legs et donations		
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs (a)		
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		1 121
Droit des propriétaires (commodat)		
TOTAL I	65 942	84 360
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL II		
FONDS DEDIES		
Sur subventions fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL III		
DETTES (1) (d)		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	121 588	122 071
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (c)	420 181	358 796
Dettes fiscales et sociales	50 005	67 329
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL IV	591 774	548 197
Ecart de conversion Passif V		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	657 717	632 557
ENGAGEMENTS DONNES		
(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an		
(2) Dont cbc et soldes créditeurs de banques	121 588	122 071
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) Montant entre parenthèses ou précédé du signe (-) lorsqu'il s'agit de déficits reportés.

(b) Montant entre parenthèses ou précédé du signe (-) lorsqu'il s'agit d'un déficit.

(c) Dettes sur achats ou prestations de services.

(d) A l'exception, pour l'application du (1), des avances reçues sur commandes en cours.

HOCHE & Associés
Société d'Expertise Comptable
et de Commissaires aux Comptes
5 Place Hoche
24009 PERIGUEUX CEDEX
RCS PERIGUEUX 323.265.280

Compte de résultat

	du 01/01/10 au 31/12/10	du 01/01/09 au 31/12/09
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises Production vendue (biens et services) (a)	58 543	65 303
montant net du chiffre d'affaires dont à l'exportation	58 543	65 303
Production stockée (b) Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions, amortissements et transfert de charges Cotisations Autres produits (hors cotisations)	849 254 4 345	828 263 29 650
TOTAL I	912 143	923 218
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises (c) Variation de stock (d) Achats de matières premières et autres approvisionnements (c) Variation de stock (d)		2 475
Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales Dotations aux amortissements, provisions et engagements: Sur immobilisations: dotations aux amortissements (e) Sur immobilisations: dotations aux provisions Sur actif circulant: dotations aux provisions Pour risques et charges: dotations aux provisions Autres charges	553 744 17 823 238 745 94 933 11 332 35	524 700 13 994 237 571 90 058 11 343
TOTAL II	916 613	880 143
I. RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)	- 4 469	43 075
Quotes-parts de résultat sur opérations faite en commun:		
Excédent ou déficit transféré III Déficit ou excédent transféré IV		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL V		

Compte de résultat suite

	du 01/01/10 au 31/12/10	du 01/01/09 au 31/12/09
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés	3 948	3 957
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL VI	3 948	3 957
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	- 3 948	- 3 957
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	- 8 418	39 117
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 936	
TOTAL VII	1 936	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		20 575
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions	815	
TOTAL VIII	815	20 575
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 121	- 20 575
Impôts sur les bénéfices (IX)		
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs (X)		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées (XI)	10 000	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII+X)	914 080	923 218
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+XI)	931 377	904 676
EXCEDENT OU DEFICIT	- 17 297	18 541
EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite des biens		
Personnel bénévole		
TOTAL		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(a) A inscrire, le cas échéant, sur des lignes distinctes		
(b) Stock final moins stock initial - montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-).		
(c) Y compris droits de douane		
(d) Stock initial moins stock final : montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-).		
(e) Y compris éventuellement dotations aux amortissements des charges à répartir		

Identification de l'entreprise

Désignation de l'association : ASS MAISON DE L'EMPLOI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/10, dont le total est de 657 717 E et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant une perte de 17 297 E

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/10 au 31/12/10.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 10 JUIN 2011 par les dirigeants de l'association.

L 7

Règles et méthodes comptables

Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements de méthode

Aucun changement de méthode de présentation, n'est survenu au cours de l'exercice.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 Juin 1999
la loi n° 83 353 du 30 Avril 1983
le décret 83 1020 du 29 Novembre 1983

les règlements comptables :

- 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
- 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
- 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs

Pour la première application des règlements comptables 2002-10 et 2004-06, la société a opté pour un traitement prospectif. Cette option n'a pas entraîné un impact sur les capitaux propres d'ouverture.

Notes sur le compte de résultat

SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Les subventions de fonctionnement accordées à l'association par les différents organismes nationaux et européens sont enregistrées en comptabilité en fonction de l'utilisation réelle et de la réalisation des objectifs assignés par les conventions signées et ce, selon les principes comptables applicables en la matière.

Il est procédé à une vérification par les services compétents au sein de l'association.

Cette vérification suppose la mise en œuvre de procédures jugées adaptées aux dossiers à traiter, à sa structure et aux moyens techniques dont dispose l'association. Les contrôles sont réalisés aussi bien en cours de réalisation que lors du dénouement des programmes concernés.

Les subventions européennes sont auditées par un cabinet extérieur.

Les subventions comptabilisées tiennent compte du taux de réalisation de l'opération, si la réalisation réelle apparaît partielle, et de la correcte réalisation des objectifs définis par les conventions de subventionnement.

Le risque de reversement n'est pris en compte, le cas échéant, par voie de provisions que dans la mesure où les conditions de réalisation et d'atteinte des objectifs ne sont pas estimées comme étant rempli et qu'il est, en outre, possible de quantifier de manière suffisamment précise le risque de reversement décelé.

Règles et méthodes comptables

Faits significatifs de l'exercice

Certaines règles relatives à l'attribution des subventions pour la maison de l'emploi et pour le PLIE ont été changées à la fin de l'exercice comptable.

Ces modifications entraîneront une baisse significative des montants dès l'exercice 2011.

L'association ne connaît pas avec exactitude les montants des subventions qui ne seront pas attribuées.

Il existe, à compter de l'exercice 2011, un risque pour la continuité d'exploitation pour la maison de l'emploi et pour le plan local pour l'insertion et l'emploi.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Le coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

• Constructions	ans
• Agencements et aménagements des constructions	ans
• Installations techniques	ans
• Matériel et outillage industriels	ans
• Installations générales	ans
• Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans

Frais d'établissement

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement ont été comptabilisés en charges de l'exercice.

Les frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission ont été imputés sur les primes d'émission et de fusion et en cas d'insuffisance comptabilisés en charges.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode *premier entrée, premier sorti*.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Primes de remboursement des obligations

Les primes de remboursement sont amorties au prorata des intérêts courus.

Provisions réglementées

Le tableau 2056 décrit, le cas échéant, l'état de ces provisions.

Provisions pour gros entretiens et grandes révisions

Les provisions incluent les provisions pour gros entretiens et grandes révisions. La méthode de comptabilisation d'un composant n'a pas été retenue. L'évaluation a été réalisée selon les modalités suivantes :

Engagements de retraite

La convention collective de la société, ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière.

La société n'a pas signé un accord particulier.

Elle n'a pas constaté ses engagements sous forme de provision car l'effectif est peu élevé et l'ancienneté de cet effectif n'est pas important.

Valorisation des partenaires

La maison de l'emploi de l'agglomération périgourdine a bénéficié, au cours de l'exercice 2010, de contributions indirectes apportées par différents partenaires tels que la chambre des métiers, la chambre de commerce et de l'industrie de la Dordogne, la chambre d'agriculture, l'espace économie emploi, j'ose Dordogne, la mission locale et pole emploi.

L'ensemble des ces avantages n'a pas été valorisé pour l'exercice 2010.

Règles et méthodes comptables

L'association a bénéficié de la mise à disposition gratuite des locaux situés 10 bis avenue Georges POMPIDOU à Périgueux.

V1

Etat de l'actif immobilisé 2054

CADRE A : IMMOBILISATIONS	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation exercice	Acquisitions créations
Frais d'établissement R&D TOTAL 1			
Autres postes d'immo. incorporelles TOTAL 2	7 109		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions, installations générales, agencement.			
Installations techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménagt. dives			
Autres matériels de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier	47 828		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL 3	47 828		
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts & autres immobilisations financières			
TOTAL 4			
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)	54 937		

CADRE B IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations en fin d'exercice	Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence
	Par virement	Par cession		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Frais d'établissement R&D TOTAL 1				
Autres postes d'immo. incorporelles TOTAL 2			5 960	
Terrains				
Constructions	sur sol propre			
	sur sol d'autrui			
	Inst. gales., agenc., et am. const.			
Installations techniques matériel et outillage				
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agenc., amé- nagement divers			
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau & informatique		51 699	
	Emballages récupérables & divers			
Immobilisations corporelles en cours				
Avances & acomptes				
TOTAL 3			51 699	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts & autres immobilisations financières				
TOTAL 4				
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)			57 660	

HOCHE & Associés
Société d'expertise Comptable
et de Commissaires aux Comptes
5 Place Hoche
24009 PERIGUEUX CEDEX
RCS PERIGUEUX 113 263 280

Etat des amortissements 2055

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement	TOTAL 1				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL 2	7 109			4 292
Terrains					
Constructions	sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	installations générales				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	installations générales				
	matériel de transport				
	matériel de bureau	22 931			33 923
	emballages récupérables				
TOTAL 3		22 931			33 923
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3)		30 040			38 215

L1

Etat des amortissements 2055

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES						
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amort.fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amort.fiscal exceptionnel		
Frais d'établissements TOTAL I								
Autres immob.incorporelles TOTAL II								
Terrains								
Constructions	Sur sol propre							
	Sur sol d'autrui							
	Ins.gales,agenc. et am.des const.							
Inst. techniques mat. et outillage								
Autres immobilisations	Inst.gales, agenc. am.divers							
	Matériel de transport							
	Mat.bureau et inform. mobilier							
	Emballages récup. et divers							
TOTAL III								
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV								
Total général (I+II+III+IV)								
Total général non ventilé des dotations		Total général non ventilé des reprises			Total général non ventilé dotations + reprises			

CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES			
	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

HOCHÉ & Associés
Société d'Expertise Comptable
et de Commissaires aux Comptes
5 Place Hoche
24009 PERIGUEUX CEDEX
RCS PERIGUEUX 323 265 289

Etat des provisions 2056

Rubriques	Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	1 121	815	1 936	
Dont majorations except. 30%				
Implantations étrangères avant 01/01/92				
Implantations étrangères après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	1 121	815	1 936	
Provisions pour litiges				
Provisions garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participations				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS				
TOTAL GENERAL	1 121	10 815	1 936	
Dotations et reprises d'exploitation		10 000		
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles		815	1 936	
Dépréciations des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Etat échéances créances et dettes 2057

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	50 986	50 986	
	Créances r. de titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes et versements assimilés			
	Divers	197 401	197 401	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	42 225	42 225	
	Charges constatées d'avance	3 262	3 262	
	TOTAUX	293 876	293 876	
Montant des	prêts accordés en cours d'exercice			
	remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés			

Etat échéances créances et dettes 2057

CADRE B	ÉTAT DES DETTES	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an et 5 ans au plus	À plus de cinq ans
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
	à 2 ans max. à l'origine	121 588	121 588		
	à plus de 2 ans à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	420 181	420 181		
	Personnel et comptes rattachés	20 291	20 291		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	25 529	25 529		
État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices				
	Taxe sur valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	4 184	4 184		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				
	Dettes représentatives de titres emp.				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAUX	591 774	591 774		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	120 000			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	120 000			
	Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

HOCHE & Associés
 Société d'Expertise Comptable
 et de Commissaires aux Comptes
 5 Place Hoche
 24009 PERIGUEUX CEDEX
 RCS PERIGUEUX 321 265 280

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	3262	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	3 262	

HOCHÉ & Associés
Société d'Expertise Comptable
et de Commissaires aux Comptes
5 Place Hoche
24009 PERIGUEUX CEDEX
RCS PERIGUEUX 323 265 280

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 588
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	359 890
Dettes fiscales et sociales	26 120
Autres dettes	
TOTAL	387 599

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	1 514
Autres créances	28 060
Disponibilités	
TOTAL	29 574

Tableau du personnel

CATEGORIES	EFFECTIF			EFFECTIF EQUIVALENT Temps Plein
	Hommes	Femmes	Total	
Cadres	1	1	2	
Employés	2	5	7	
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
TOTAL	3	6	9	

27

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses :	
TOTAL	

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements en matière de retraite	
Autres engagements donnés :	
TOTAL	
(1) dont concernant :	
• les dirigeants	
• les filiales	
• les participations	
• les autres entreprises liées	
• les engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions reçus	
Autres engagements reçus :	
Biens reçus en crédit-bail	
TOTAL	



Hoche

Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

**RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**
Exercice 2010

HOCHÉ & Associés

5, Place Hoche - 24009 PERIGUEUX CEDEX

Tél. : 05.53.08.88.88 - Fax : 05.53.04.15.89

Rés. Montaigne - Avenue de Selves - 24200 SARLAT

Tél. : 05.53.59.20.89 - Fax : 05.53.28.30.48

SA au capital de 600.000 €

323 265 280 RCS PERIGUEUX

e-mail : hoche@hoche.com

Site : www.hoche.com

**MAISON DE L'EMPLOI
DE L'AGGLOMERATION
PERIGOURDINE**
Exercice clos le 31 Décembre 2010

Ce rapport contient 2 pages

**MAISON DE L'EMPLOI DE
L'AGGLOMERATION PERIGOURDINE**

10 bis Avenue Georges Pompidou
24 000 PERIGUEUX

Mesdames et Messieurs les Membres,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à PERIGUEUX,
Le 10 juin 2011

**Le Commissaire aux comptes
HOCHÉ & Associés**


Alain LEUGER
Associé